



Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB - 17.08.2020
Numéro de publication: UP04-0000002338
Canton: VD

Entité de publication:
Télé Leysin - Col des Mosses - La Lécherette SA, Route du
Belvédère 8, 1854 Leysin

Invitation à l'assemblée générale ordinaire de Télé Leysin - Col des Mosses - La Lécherette SA

Télé Leysin - Col des Mosses - La Lécherette SA
CHE-335.140.293
Bâtiment Chaussy
1862 Les Mosses

Indications concernant l'assemblée générale:
26.09.2020, 11:00 heures, siège administratif de la société

Texte d'invitation/ordre du jour:

En raison de l'incertitude persistante concernant la situation sanitaire en Suisse liée au Coronavirus et des mesures prescrites par le Conseil fédéral pour lutter contre cette pandémie, l'Assemblée générale 2020 sera tenue en comité restreint, limitée à son Président, son Vice-Président, son Administrateur délégué et Directeur ainsi qu'à son Secrétaire.

TELE LEYSIN-COL DES MOSSES-LA LECHERETTE SA

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du samedi 26 septembre 2020 à 11h00

au siège administratif de la société

En raison de l'incertitude persistante concernant la situation sanitaire en Suisse liée au Coronavirus et des mesures prescrites par le Conseil fédéral pour lutter contre cette pandémie, l'Assemblée générale 2020 sera tenue en comité restreint, limitée à son Président, son Vice-Président, son Administrateur délégué et Directeur ainsi qu'à son Secrétaire.

Ordre du jour :

1. Présentation et approbation du rapport de gestion et des comptes - exercice 2019-2020.
2. Décharge aux administrateurs et à la direction de leur gestion.
3. Nomination de la fiduciaire Jean-Christophe Gross SA à Vevey comme organe de révision pour l'exercice 2020-2021.

Communication des rapports

Le rapport de gestion et les comptes peuvent être consultés sur rendez-vous au siège administratif de la société à Leysin, à la Banque Cantonale Vaudoise, siège de Leysin, à la Banque Raiffeisen des Alpes Vaudoises, siège de Leysin ainsi que sur notre site internet www.tlml.ch.

Instructions de vote et délai de retour

Les actionnaires inscrits au registre des actions recevront un bulletin de vote à nous retourner jusqu'au 18 septembre 2020 au plus tard à Télé Leysin - Col des Mosses - La Lécherette SA – Route du Belvédère 8 – 1854 Leysin.

Droit de participation et droit de vote

Seuls les actionnaires inscrits avec droit de vote au registre des actions en date du 18 septembre 2020 (17h) pourront exercer leur droit de vote.

Au nom du Conseil d'administration

Leysin, le 17 août 2020

Le Président André HEFTI	L'Administrateur délégué et Directeur Jean-Marc UDRIOT
---	---